

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise 1.2
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Christine GRIFNEE	37.5	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais	37.5h	Christine GRIFNEE Amandine VANHERPE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais : 17.5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Le cours de néerlandais en Bloc 1 reste divisé en 2 groupes définis selon un test de niveau réalisé en début de quadrimestre 1. Les étudiants qui n'auront pas réussi ce test bénéficieront d'une remédiation OBLIGATOIRE prévue à l'horaire leur permettant ainsi d'atteindre le niveau requis.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires ◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats ◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission • S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions. ◦ Gérer les priorités, anticiper ◦ Coordonner et animer des équipes

Objectifs de développement durable



industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de s'exprimer et de réagir en néerlandais, tant à l'écrit qu'oralement, dans des situations variées de la vie de tous les jours ainsi que comprendre des textes et des documents sonores sur des thèmes vus en classe.

Contenu de l'AA Néerlandais

- Poursuite de l'apprentissage de la grammaire et des structures de base (la conjugaison, l'inversion, le rejet, ...)
- apprentissage et consolidation du vocabulaire de la vie courante et de la vie professionnelle liée au tourisme
- nombreux jeux de rôles

Méthodes d'enseignement

Néerlandais : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC

Supports

Néerlandais : syllabus, notes de cours, Manuel pédagogique

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais

Dictionnaire Le Robert & Van Dale - Zo geschreven 1, Zo geschreven 2, Pelckmans

Grammaire illustrée du néerlandais, Didier Hatier

Contact! nieuw 1

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Néerlandais
Méthode d'évaluation	Travail journalier : 15 % (non remédiable) Compréhension à l'audition : 15 % Examen écrit : 40 % Examen oral : 30 %
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais : non	

Année académique : **2023 - 2024**